

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
RBF Arc-en-ciel Sàrl en liquidation, Prangins
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée extraordinaire des associés
3.

Date de la décision: 12.01.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **06.03.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Catherine Guyonvarc'h, liquidatrice, chemin des Buissons Ronds 26, 1279 Bogis-Bossey
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: En application de l'article 745 alinéa 3 CO, la répartition de l'actif pourra avoir lieu après un délai de trois mois si un réviseur particulièrement qualifié atteste que les dettes sont éteintes et qu'on peut inférer des circonstances qu'aucun intérêt de tiers n'est mis en péril.

Etude Didier Buffat; Notaire
1260 Nyon

(04867488)